

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS : **PIERRE ANDRÉ, PRÉSIDENT**
 LOUIS DÉRIGER, COMMISSAIRE

**AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LE PROJET DE CRÉATION DU PARC NATIONAL DES DUNES-DE-TADOUSSAC**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 3

Séance tenue le 15 mai 2024 à 19 h
Fabrique Sainte-Croix (sous-sol de l'église Sainte-Croix)
179, rue de l'Église
Tadoussac
et via webdiffusion

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE LA SOIRÉE DU 15 MAI 2024

MOT DU PRÉSIDENT.....	1
-----------------------	---

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :

M ^{me} NADIA MÉNARD.....	2
-----------------------------------	---

M. PATRICK WELDON.....	12
------------------------	----

M ^{me} STÉPHANIE LE GOFF.....	14
--	----

M ^{me} SYLVIE MERCIER.....	20
-------------------------------------	----

SUSPENSION

REPRISE

TÉMOIGNAGES :

M. YANNICK LAPOINTE.....	28
--------------------------	----

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :

M. IAN BERGERON.....	31
----------------------	----

TÉMOIGNAGES :

M. JORDAN OFFICER.....	35
------------------------	----

M. PIERRE BEAUFILS.....	37
-------------------------	----

MOT DE LA FIN.....	39
--------------------	----

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE

LEVÉE DE LA SÉANCE À 21 h 19

**SÉANCE DU 15 MAI 2024
SÉANCE DE LA SOIRÉE
MOT DU PRÉSIDENT**

5 **LE PRÉSIDENT :**

[*Problème de son*] portant sur la création du projet de parc national des dunes de Tadoussac. Je m'appelle Pierre André, je suis accompagné de Louis Dériger, nous constituons la commission.

10 Nous poursuivons donc dans la foulée de cet après-midi avec sept présentations de mémoires ou de témoignages ce soir. J'en profite pour souligner que si vous n'avez pas eu l'occasion à ce jour de témoigner devant la commission et que ça vous intéresse de le faire, il est toujours temps de vous inscrire au registre derrière la salle. Et à la fin de la séance, nous disposons d'une petite période pour entendre les personnes qui voudraient communiquer avec nous, donc vous aurez cinq minutes. Et que
15 vous soyez en salle ou en ligne, ça se fait; si vous êtes en ligne, le 1-800-463-4732 le poste 6 ou encore, vous remplissez le formulaire sur le site Web du Bureau d'audience publique sur l'environnement, le BAPE.

20 Un rappel très rapide parce que vous connaissez déjà toutes les consignes, essayez de respecter le 15 minutes qui vous est octroyé. La commission se permet de prolonger au besoin avec ses questions. N'oubliez pas de... donc, si vous voulez témoigner, d'aller vous inscrire. N'oubliez pas de respecter les règles de procédure du BAPE, jusqu'à maintenant, ça s'est fait à la perfection. Donc, pas de manifestation, désapprobation, signification quelconque de position orale, applaudissements, ce genre de choses ne sera pas autorisé dans cette salle durant la commission.

25 Vous avez le droit à la rectification. Un droit de rectification, c'est un changement de fait, donc si on dit que la salle peut contenir 500 personnes et qu'elle n'en contient que 300, vous pouvez apporter, si vous jugez pertinent, la correction de fait et utiliser donc votre droit de rectification de fait. N'importe qui peut l'utiliser, autant les citoyens, que le ministère responsable, que les personnes-ressources.

30 Vous n'avez qu'à vous présenter à l'arrière de la salle ou à procéder de la façon dont j'ai mentionné pour les témoignages si vous voulez utiliser ce droit à distance. Si, par hasard, vous n'avez pas eu l'occasion de venir faire une rectification en salle et que vous souhaitez le faire par écrit, vous avez jusqu'au 22 mai pour faire parvenir ces rectifications à la commission.

35 Enfin, la commission aime bien avoir l'opinion des personnes qui participent à ses audiences, donc je vous demanderais, si ça vous tente, de bien vouloir remplir le formulaire qui est dispersé sur les chaises devant vous où vous êtes assis ou encore à la table à l'arrière, simplement pour évaluer la qualité de nos services, ça nous permet de nous améliorer.

40

Bien, nous sommes prêts, je pense, à démarrer cette troisième séance. Monsieur Dériger?

M. LOUIS DÉRIGER :

5 Donc, madame Nadia Ménard, s'il vous plaît.

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
M^{me} NADIA MÉNARD

M^{me} NADIA MÉNARD :

15 Bonsoir.

LE PRÉSIDENT :

Bonsoir, madame Ménard.

20 **M^{me} NADIA MÉNARD :**

25 Merci beaucoup de cette tenue du BAPE, j'aimerais commencer par ça, très instructif. Moi, je me présente, je suis citoyenne de Tadoussac depuis 1992 et je veux préciser que je présente ici à titre de citoyenne parce que je suis biologiste dans le domaine de la conservation, mais je suis ici en tant que citoyenne de Tadoussac.

J'ai eu le privilège de faire partie du comité de citoyens dont on a parlé à quelques reprises, donc c'est un dossier qui m'intéresse, évidemment, comme plusieurs autres citoyens de la région.

30 Donc, je ne ferai pas la lecture de mon mémoire, je vais résumer en quatre grands piliers, si vous voulez. Une des choses, par contre, avant d'embarquer dans ça, j'inviterais... en tout cas, j'ai fait la lecture hier soir de la politique sur les parcs nationaux et il y a beaucoup d'informations là-dedans, il y a des choses qui ont été présentées lors de la séance d'informations. Donc, les trois grands objectifs; compléter le réseau des parcs, poursuivre le développement du réseau des parcs nationaux, assurer la conservation des patrimoines naturels, culturels et paysagers, ainsi que contribuer à la qualité de vie des citoyens et des collectivités.

40 Lors de la séance d'informations, on nous a dit que les deux derniers points seraient plus mis en valeur lors de la création d'un parc national, mais ce qu'on entend, je pense que beaucoup de gens ont besoin de plus d'informations sur qu'est-ce qu'on entend par le patrimoine naturel, culturel et paysager.

Je vais insister un peu là-dessus dans mon mémoire, mais aussi les bénéfiques pour les communautés et les collectivités.

5 Puis venant du domaine de la conservation, je sais très bien que les gouvernements visent à contribuer au développement des régions par la création des aires protégées. Donc, je crois qu'aujourd'hui en 2024, les gens surtout des régions ont besoin de projets qui sont rassembleurs et qui sont des leviers vers le développement durable, surtout lorsqu'il est question de créer une aire protégée.

10 Donc, pour en revenir à mes quatre piliers, si on veut, bon, les Dunes-de-Tadoussac, pour ceux qui... je suis certaine que vous êtes allé y jeter un beau petit coup d'oeil, sans l'intervention humaine, nous n'aurions pas le paysage qu'on peut admirer maintenant.

15 S'il n'y avait pas eu la coupe forestière, secteur Moulin-à-Baude, là, ça le dit, il y avait un moulin, donc coupe forestière, tentative d'agriculture et désertification qui s'est installée. Donc, sans cette intervention humaine, on aurait essentiellement de la forêt boréale avec un paysage escarpé, donc on ne pourrait pas vraiment apprécier comme on peut maintenant le paysage qu'on constate aujourd'hui.

20 Ceci m'a amené à me poser la question, premièrement, je veux souligner que je soutiens la création d'un parc national parce que je crois que c'est un outil qui est adapté à la fois pour la conservation, mais aussi pour recevoir les visiteurs. Mais je suis très intéressée, je dois vous le dire, par le potentiel éducatif et santé, bien-être qui sont aussi visés et qui sont clairement exposés dans la politique.

25 Mais je me questionne à savoir si un paysage humanisé où des interventions vont être faites parce que l'intention de tous est de maintenir ces paysages-là, je me pose la question si le statut de parc national est vraiment le meilleur outil pour l'ensemble du secteur. On a souvent entendu parler d'approche hybride, moi-même, pour avoir participé au comité de citoyens et puis j'ai fait un peu de recherche sur la question et puis le paysage culturel patrimonial m'interpelle.

30 Donc, c'est un statut qui a été mis dans la loi du patrimoine culturel en 2012 et actuellement, depuis 2021, il y a qu'un seul site au Québec qui a cette désignation-là et c'est à la Rivière-Ouelle, donc l'autre bord du fleuve et où on souligne la pêche au béluga et la pêche à l'anguille.

35 Donc, je vais vous expliquer un peu, là, de ce que j'ai... c'est quoi un paysage culturel. Essentiellement, c'est -- excusez, là -- ça permet d'établir des mesures de contrôle adaptées à la réalité du milieu puisque ce sont des municipalités locales et régionales qui vont en demander la gestion.

40 Donc, c'est ce qu'on a entendu beaucoup, là. Moi, je ne vois pas aucun problème à avoir au coeur d'un parc national un paysage culturel. Puis la notion de paysage culturel patrimonial apparaît dans la politique. D'ailleurs, je l'ai lue hier soir après la commission parce qu'en fait, je cherchais le mot intégrité

écologique, mais je suis tombée sur patrimoine culturel patrimonial. Et donc, c'est des paysages qui -- je vais lire ici ce que j'ai trouvé sur internet :

5 *« Les paysages culturels patrimoniaux sont façonnés à la fois par des facteurs naturels et les activités humaines. Un paysage ne peut pas être considéré comme un paysage culturel patrimonial uniquement pour sa beauté, l'humain doit y avoir laissé sa trace. ».*

10 Moi, je vois les dunes, là, quand je lis ça. Donc, peut-être réfléchir un peu à cette approche-là qui serait peut-être plus appropriée, qui pourrait permettre, en fait, une appropriation d'un nouveau statut. Parce que vous avez remarqué, il y a beaucoup d'amour pour ce territoire-là, ça part bien, les gens se le sont approprié, les gens veulent s'impliquer. Mais je suis très d'accord avec la position, exemple, de la municipalité où gérer un territoire avec beaucoup de visiteurs, c'est beaucoup, là, ça demande beaucoup, donc moi, j'envisage, je suggérerais quand même d'envisager ce statut au coeur du parc.

15 Le deuxième pilier dans lequel je veux vous parler, c'est la question de la mobilité durable. Bon, on est à l'ère des changements climatiques, il y a beaucoup de choses qui sont proposées dans le projet comme, bon, la piste cyclable entre la 138 puis les dunes. Mais pour moi, là, le projet de piste cyclable doit revenir dans le projet, il était proposé en 2013, donc de la 138 à la 138, c'est un incontournable.

20 Et donc, la question de la navette électrique, peut-être falloir voir aussi sur son... t'sais, peut-être que ça peut être quelque chose d'encore plus... qui pourrait être plus que juste pour le parc, peut-être même... on n'a pas de transport en commun ici, donc en tout cas, moi, je vois ça d'un très bon oeil, cette question-là.

25 Il faut peut-être aussi se poser la question est-ce qu'il pourrait y avoir un stationnement incitatif même sur le bord de la 138 pour que les gens qui le veulent commencent leur expérience de parc, au lieu de prendre leur automobile sur le chemin du Zacharie, qu'ils y aillent en vélo, par exemple. En tout cas, ça, pour moi, la question de la mobilité durable est vraiment quelque chose d'important.

30 On parle de congestion dans le village, mais il y a un mot qui n'apparaît pas, c'est congestion au traversier. Je l'ai entendu une fois dans les autres séances, traversier. Il y a une congestion au traversier, ça peut nuire non seulement à l'expérience des visiteurs, mais aussi des résidents qui sont pris aussi dans les congestions.

35 Et puis ça m'amène, c'est lié à la mobilité durable, mais ça amène le... ça me permet d'enchaîner sur le troisième pilier, si on veut, de la notion, là, si on veut, de la planification intégrée. Je vais vous expliquer où c'est que je m'en viens.

5 Le Gouvernement du Québec a fait l'acquisition en 2019, si ma mémoire est bonne, là, de la Pointe-aux-Alouettes. Pointe-aux-Alouettes -- je vous ai d'ailleurs amené une carte -- la Pointe-aux-Alouettes est située à Baie-Sainte-Catherine, mais est inscrite au... c'est un site du patrimoine culturel. Je vous dirais qu'en termes d'intégrité écologique, là, c'est assez extraordinaire comme site, tant pour l'intégrité écologique que l'aspect culturel.

10 Bon, toute la question de la grande alliance, même si ça n'a pas été à Pointe-aux-Alouettes, en tout cas, à Baie-Sainte-Catherine, bref, c'est un bijou qu'il y a. Puis lorsqu'on parle de représentativité, là, parce que le parc national des dunes visait à compléter la représentation de la région naturelle du Saguenay, bien Baie-Sainte-Catherine, c'est la même chose, c'est la même genre de formation géologique. Donc, j'inviterais à planifier le projet à l'échelle davantage de l'embouchure du Saguenay.

15 Puis ça permettrait une meilleure intégration aussi avec le parc marin, mais aussi avec le site qui est la Pointe-aux-Alouettes qui est absolument... qui a des bâtiments historiques aussi, qui était jadis propriété des prêtres, dont Gérard Drainville qui est un des premiers à avoir étudié le Fjord-du-Saguenay. Donc, ils ont gardé ce joyau jalousement, si on veut, et puis c'est un site qui cherche une vocation et à date, il y a eu un immense stationnement qui a été créé, mais sans projet.

20 Donc, ça m'amène à réfléchir, s'il y avait une offre d'hébergement parce qu'on a entendu beaucoup que les gens sont préoccupés par le surtourisme à Tadoussac, possiblement trop de sites de camping proposés sur le site des Dunes-de-Tadoussac, mais peut-être envisager de voir quel genre de mise en valeur qui pourrait être mise en complément à Baie-Sainte-Catherine pour permettre aux gens qui veulent venir à Tadoussac de mieux planifier leur traversée.

25 Alors, au point de vue écologique, on parle de connectivité écologique aussi, ce n'est pas exactement la même formation, mais ça s'est créé dans le même genre d'événement au niveau géologique. Et donc, vraiment avoir une complémentarité pour justement peut-être réduire une partie de l'engorgement de la route. Parce que si on parle de 100 000 personnes de plus, il y a déjà 70 000, en tout cas, selon ce que je me souviens des chiffres, là, mais ce n'est pas 100 000 personnes dans une
30 année, là, c'est sur cinq mois, donc il faut y réfléchir.

35 Et puis donc, le dernier pilier, c'était davantage par rapport à la mise en valeur du site. Bon, pour avoir été... c'est sûr que bon, le camping, c'est une expérience autre dans un parc national que ce qu'on peut offrir dans une auberge ou autre, là, je pense que ça peut être une activité intéressante, mais c'est sûr qu'il faut faire attention. Moi, je propose de réviser ça à la baisse, peut-être de partager les nuitées justement avec Baie-Sainte-Catherine.

40 Mais le potentiel de mise en valeur, justement, on a entendu aujourd'hui la rivière du Moulin-à-Baude, j'étais très contente d'entendre le projet de restauration de la rivière, c'est un gros plus.

5 Et puis bon, on a parlé des oiseaux, mais aussi pour ce qui est de la question du ciel étoilé, bien c'est un des points que j'avais amenés au comité et pour moi, ça allait au-delà des chaises pour admirer le ciel la nuit, là. Moi, je pense à une collaboration avec le parc Mégantic, par exemple, vraiment d'aller... il n'y a aucun site sur la Côte-Nord où est-ce qu'on peut apprendre davantage sur l'astronomie. Puis d'ailleurs, la semaine dernière, il y avait les aurores boréales, bien évidemment, tout le monde va aux dunes.

10 Donc, ça fait pas mal le tour de ce que je voulais vous présenter. Puis en terminant -- c'est ça, c'est parce que je m'étais mis une petite note de ne pas oublier. Tadoussac, l'industrie, on le sait, c'est une monoindustrie puis beaucoup axé sur les mammifères marins, l'observation des mammifères marins. En tant que biologiste marin, en lieu marin, je suis très préoccupée par l'avenir des mammifères marins avec les changements qu'on observe dans le Saint-Laurent, notamment la baisse d'oxygène, et caetera.

15 L'avenir, on n'a pas de boule de cristal, mais je fais juste dire aux gens de ne pas présumer que ce qu'on connaît aujourd'hui va persister. Donc, je pense qu'il faut vraiment se tourner vers l'avenir pour assurer, oui, que notre industrie touristique est durable, mais pas en mettre trop justement.

20 Puis la dernière chose, bien je pense qu'un groupe de travail, c'est indiqué dans la politique sur les parcs nationaux que des groupes de travail sont formés puis de continuer à travailler ensemble.

Merci beaucoup.

25 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, madame Ménard. Monsieur Dériger?

M. LOUIS DÉRIGER :

30 Oui, une question pour revenir sur le paysage -- comment vous l'appellez? -- paysage culturel patrimonial?

M^{me} NADIA MÉNARD :

35 Paysage culturel patrimonial, oui.

M. LOUIS DÉRIGER :

40 En fait, ce que j'ai compris, c'est que pour que ce soit un tel statut, il faut que ce soit pris en charge possiblement par une MRC, c'est ça que j'ai pu comprendre, est-ce que je me trompe?

M^{me} NADIA MÉNARD :

Bien, ce que j'ai vu, oui, c'est au niveau du secteur, par exemple ici, ça serait le secteur B.E.S.T.

5 **M. LOUIS DÉRIGER :**

OK.

10 **M^{me} NADIA MÉNARD :**

Donc, ça doit être une demande régionale, mais en termes de gestion, il y en a juste un, donc moi, la façon que je le voyais -- d'ailleurs, la SÉPAQ, là, en passant, pour l'expérience de visite, en tout cas, moi, personnellement, je suis une amatrice des parcs, je trouve que l'offre est excellente. Dans certains cas, la SÉPAQ, c'est parcs nationaux et parcs, ils font la faune, mais je ne vois rien au niveau culturel. Peut-être que c'est le temps, une belle occasion ici d'innover puis d'intégrer davantage l'aspect culturel comme on voit dans d'autres pays. Par exemple aux États-Unis, le service des parcs nationaux intègre la notion des paysages culturels.

20 **M. LOUIS DÉRIGER :**

Donc, dans le fond, ce que vous dites, c'est que disons la section, le statut par exemple des dunes, supposons qu'on prend la section dunes et la Caye à Edgar, donc ça, ça deviendrait une zone qui serait comme avec un statut de paysage culturel patrimonial, mais ça serait à l'intérieur du parc ou ça serait à part du parc? C'est-à-dire que c'est là que je me demande qui va gérer ces différents statuts-là.

25 **M^{me} NADIA MÉNARD :**

Moi, je ne l'ai pas la réponse, OK, puis c'est justement pour ça que je finis en disant que ça va prendre un groupe de travail. Mais le statut, je trouve qu'il semble bien refléter les aspirations des gens. Ce n'est pas un paysage naturel, c'est un paysage humanisé où est-ce que les humains ont laissé leur trace puis les gens ont une très grande appropriation.

30 C'est sûr que ça peut être... moi, je souhaiterais que la SÉPAQ continue à être impliquée dans la gestion parce qu'on l'a entendu, la municipalité n'a pas les moyens, mais je pense qu'on peut être créatif puis on peut peut-être avoir des surprises. En tout cas, moi, je donnerais bien une chance au coureur, j'ai trouvé que ça reflétait peut-être bien les aspirations des gens.

40 ///

M. LOUIS DÉRIGER :

Puis juste une petite question par rapport à la piste cyclable, vous dites qu'il y avait déjà eu un projet de piste cyclable dans le dossier en 2013?

5

M^{me} NADIA MÉNARD :

Oui.

10

M. LOUIS DÉRIGER :

Ça, c'était dans le cadre de l'audience sur le parc du fjord?

15

M^{me} NADIA MÉNARD :

Oui, exactement.

20

M. LOUIS DÉRIGER :

Puis qu'est-ce que c'était exactement, est-ce que vous pouvez nous indiquer un peu?

25

M^{me} NADIA MÉNARD :

Bien, essentiellement, ce qu'ils proposaient, c'est de collaborer avec la municipalité pour créer une piste cyclable entre le village et le projet des dunes. C'est sûr qu'il y a des enjeux techniques, c'est étroit, et caetera, mais moi, je le ramènerais dans le projet. Parce que je trouve que juste de la 138 au parc national des dunes, je veux dire, si les gens, ils vont arriver avec leur vélo, ce qu'on veut, c'est que les gens marchent et fassent du vélo et puis qu'ils prennent la navette. D'aller, comme je dis, vraiment tourner vers l'avenir, essayer de mettre de côté la voiture.

30

M. LOUIS DÉRIGER :

Juste un petit mot sur la navette parce que dans le projet, bon, le ministère responsable propose une navette -- je pense électrique, là, je n'ose pas m'avancer trop, mais je pense que oui -- mais on a parlé aussi du Tadobus, je pense que c'est comme ça que vous l'appellez dans la région, qu'il y avait un projet, ça n'a comme pas fonctionné, on ne sait pas trop pourquoi, je pense que c'était le traversier AML qui l'avait mis en service.

40

///

M^{me} NADIA MÉNARD :

Hum, hum.

5 **M. LOUIS DÉRIGER :**

Est-ce que vous pouvez nous en parler un petit peu de ce dossier-là?

10 **M^{me} NADIA MÉNARD :**

Je ne suis pas assez au courant de ça, je suis désolée, parce que moi, je fais quasiment tout à pied.

15 **M. LOUIS DÉRIGER :**

C'est bon. Non, mais juste pour essayer de comprendre un peu la situation.

M^{me} NADIA MÉNARD :

20 Je suis désolée. Non, c'est ça, mais je sais que c'est un manque criant d'avoir... mais il me semble que l'année passée, je l'ai vu le bus se promener, mais regardez, je suis vraiment désolée, je ne peux pas me prononcer.

M. LOUIS DÉRIGER :

25

Mais s'il y en a un, ce serait plus organisé avec le traversier, c'est-à-dire que ce n'est pas organisé par la municipalité nécessairement, là, vous ne savez pas?

M^{me} NADIA MÉNARD :

30

Hum.

M. LOUIS DÉRIGER :

35

OK, bien, écoutez, ce n'est pas si grave, nous, on va continuer, on va poursuivre nos recherches aussi de notre côté.

M^{me} NADIA MÉNARD :

40

Oui. Puis c'est ça, pour moi, le mot de la fin, c'est que je vois une belle opportunité pour

Tadoussac de se développer dans le bon sens pour l'avenir.

M. LOUIS DÉRIGER :

5 Merci.

LE PRÉSIDENT :

10 Juste pour le groupe, deux petites questions rapides. Qui gère le site patrimonial de
Pointe-aux-Alouettes?

M^{me} NADIA MÉNARD :

15 C'est la MRC...

LE PRÉSIDENT :

C'est la MRC.

20 **M^{me} NADIA MÉNARD :**

... de Charlevoix-Est.

LE PRÉSIDENT :

25 De Charlevoix-Est, OK.

M^{me} NADIA MÉNARD :

30 Mais elle est... c'est le Gouvernement du Québec qui en ont fait l'acquisition et qui en ont fait... la
gestion a été confiée à la MRC.

LE PRÉSIDENT :

35 Et le parc de Rivière-Ouelle, je dis parc, c'est...

M^{me} NADIA MÉNARD :

40 Le paysage culturel, oui.

LE PRÉSIDENT :

Le paysage culturel patrimonial de Rivière-Ouelle est géré par qui?

5 **M^{me} NADIA MÉNARD :**

Je ne le sais pas.

LE PRÉSIDENT :

10 OK.

M^{me} NADIA MÉNARD :

15 C'est les sites internet, comme je vous dis, il y a très peu d'informations, ça date depuis 2021, mais de ce que j'en comprends, c'est que ça permet vraiment de rassembler les gens autour d'un paysage qui leur est cher.

LE PRÉSIDENT :

20 Madame Ménard, merci beaucoup.

M^{me} NADIA MÉNARD :

25 Merci.

LE PRÉSIDENT :

30 Bonne soirée. Nous appelons le prochain mémoire.

M. LOUIS DÉRIGER :

Donc, monsieur Patrick Weldon, s'il vous plaît.

LE PRÉSIDENT :

35 Nous espérons que nous prononçons votre nom comme il faut, Weldon.

40

M. PATRICK WELDON

5 **M. PATRICK WELDON :**

Bonsoir. Ça va bien?

10 **LE PRÉSIDENT :**

Très bien et vous?

M. PATRICK WELDON :

15 Oui, super.

LE PRÉSIDENT :

On vous écoute.

20

M. PATRICK WELDON :

Parfait. Bien, merci d'être là ce soir, de nous écouter. Donc, moi, je vais lire mon mémoire ce soir.

25 **(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

Début de la phrase, à la page 1 : « Je suis, depuis maintenant deux ans, fier résident [...] »

Fin de la phrase, à la page 6 : « [...] les inquiétudes des communautés locales. »

30 Je vous remercie pour votre écoute.

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup. Monsieur Dériger?

35

M. LOUIS DÉRIGER :

Oui, peut-être une question. En fait, bon, je pense que votre mémoire est assez clair, on comprend très bien que pour vous, le projet, l'envergure du projet, entre autres, peut amener un achalandage, donc tous les effets sur le parc lui-même, c'est-à-dire les limites du parc lui-même, mais

40

aussi tout ce qui est connexe, c'est-à-dire tous les aménagements, toutes les infrastructures de la municipalité qui subiraient des impacts suite à l'ouverture, à l'achalandage.

5 Mais j'aimerais quand même vous entendre un peu plus sur la situation actuelle parce que vous avez mentionné, je pense, bon, qu'actuellement, vous considérez que même le tourisme actuellement cause des problématiques. J'ai peut-être mal saisi, donc si vous pouvez peut-être nous expliquer un peu plus qu'est-ce qui en est avant le parc, comme c'est là.

10 **M. PATRICK WELDON :**

Bien, je pense qu'il y a un problème avec, 1, l'achalandage dans un secteur, il n'y a pas de toilettes aux dunes. Il y a aussi des... t'sais, il y a beaucoup de vente, il n'y a pas tant de poubelles pour pouvoir mettre ses déchets. Il n'y a pas de station de recyclage, ça fait qu'il y a des enjeux de ce côté-là.

15 Puis je sais aussi qu'il y a des problèmes avec des gens qui campent à des endroits où ils ne sont pas nécessairement censés, ça fait que t'sais, ça serait intéressant d'avoir une certaine réglementation de ce côté-là, mais en gros, c'est ça.

20 **M. LOUIS DÉRIGER :**

Mais actuellement, est-ce qu'il y a une réglementation, est-ce que la ville fait un travail pour s'assurer que tout est dans les règles le plus possible, est-ce qu'il y a une surveillance, comment ça fonctionne?

25 **M. PATRICK WELDON :**

30 À ma connaissance, il y a eu des efforts dans le passé, mais je pense qu'il manque de ressources pour être capable de proprement gérer ce territoire-là. J'ai entendu -- moi, ça fait que deux ans que je suis ici, mais de ce que j'ai entendu, il y a eu beaucoup plus de problèmes dans le passé puis il n'y a pas toujours eu de solution possible.

Puis je pense que la municipalité a quand même un gros mandat de gérer ce territoire-là puis ce n'est pas évident. T'sais, c'est quand même un tout petit village avec très peu de ressources humaines aussi, là, ça fait que je pense que ce n'est pas facile de faire la police dans ce secteur-là.

35 **M. LOUIS DÉRIGER :**

Merci beaucoup, monsieur.

40 ///

M. PATRICK WELDON :

Merci.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, monsieur.

M. PATRICK WELDON :

10

Merci.

LE PRÉSIDENT :

Je vous souhaite une belle soirée. Monsieur Dériger?

15

M. LOUIS DÉRIGER :

J'appellerais madame Stéphanie Le Goff.

20

M^{me} STÉPHANIE LE GOFF

25 **LE PRÉSIDENT :**

Bonsoir, madame Le Goff. Vous avez la parole.

M^{me} STÉPHANIE LE GOFF :

30

Merci. D'ailleurs, je tiens à vous remercier de l'occasion de ces audiences publiques, j'ai l'impression que dans toute l'histoire de ce dossier-là, c'est peut-être une des premières fois où on se sent aussi entendus, ça fait que quel que soit ce qui se passe après, c'était bien agréable.

35 **LE PRÉSIDENT :**

Merci.

40

///

M^{me} STÉPHANIE LE GOFF :

5 Je ne vais pas relire mon mémoire parce que j'étais un petit peu très crinquée quand je l'ai écrit, ça fait que j'ai écrit huit ou dix pages, quelque chose comme ça, je pense que ça dépasserait le 15 minutes, mais je vais revenir sur les points principaux.

10 Dans le fond, je voulais parler des retombées prévues du projet. Je considère qu'il y a beaucoup de retombées positives en termes de protection du territoire. On s'entend qu'on est habitué à avoir ce territoire-là, mais qu'il pourrait arriver que... dans le fond, on est chanceux qu'il n'y ait pas de promoteur qui soit arrivé pour construire des condos avec une belle vue sur les dunes ou sur le fleuve, donc c'est quand même protégé, ce territoire-là, ça me semble important puis c'est un aspect très positif de ce projet-là.

15 Ensuite, la pérennité des activités de l'OOT, c'est quelque chose qui s'est développé ici puis qui est vraiment super intéressant, complètement différent des activités touristiques usuelles, qui est un complément super intéressant et puis je suis très contente que ces activités-là deviennent pérennes dans le cadre d'un parc.

20 Je pense que le ministère avait parlé aussi des navettes estivales vers le village, entre le parc et le village, je trouve que c'est un point positif parce qu'on a beaucoup de problèmes de circulation. La mise en valeur de la Grande-Anse et le côté éducatif dont ils voulaient... qu'ils voulaient développer pour le centre d'interprétation à la maison de pierres, c'est très intéressant. C'est un secteur, la Grande-Anse et les fours à chaux qui sont très peu visités -- en même temps, c'est très agréable, je dois le dire -- mais c'est quand même quelque chose qui mérite d'être connu, d'être vu par plus de monde.

25 Et puis aussi, l'autre point positif dans ce projet-là, c'est la réfection du chemin vers la 138, c'est notre seul accès secondaire, en fait, vers la 138. C'est-à-dire que s'il se passait quelque chose -- puis c'est déjà arrivé par le passé -- sur la rue des Pionniers, il y a une partie du village qui est confinée, bloquée, enclavée, donc c'est vraiment... c'est un point très positif, ça, qu'ils refassent ce chemin-là.

30 Ça fait que ça, c'était les points positifs. Il y en a quelques autres aussi que je trouve un petit peu plus dérangementants.

35 Premièrement, quand on parle de nécessité du parc parce qu'il faut vraiment mettre en valeur le territoire de Tadoussac et que le développement touristique est important et qu'on va vraiment bénéficier de la réputation des parcs nationaux et de la SÉPAQ, c'est vrai, mais en même temps, on est déjà... la situation n'est plus la même qu'il y a 40 ans quand ils ont acheté les terrains pour faire un parc. Le développement touristique, il a pris un petit peu d'ampleur déjà.

40

5 Donc, on est déjà dans une situation de surtourisme pendant quelques mois et ça crée quand même une grosse pression sur le village, les infrastructures, la population. Donc, en fait, quand on nous parle qu'on est un peu... qu'on est chanceux parce qu'on va recevoir beaucoup de monde encore, on fait comme ouf, pas sûr. En fait, le parc, s'il était ouvert tout l'hiver, ça serait merveilleux, je pense. Ça, ce serait une grosse innovation, des grosses retombées économiques, maintenant, l'été, ça va être un peu plus difficile.

10 Ce n'est pas inintéressant, je trouve, en fait, on parlait d'activités puis de rétention des visiteurs autres que par les activités de croisière aux baleines, et caetera. Et en fait, avoir un parc national, moi, je trouve que c'est merveilleux, en fait, de pouvoir aller faire des randonnées, c'est des points de vue exceptionnels, aller vers la Grande-anse, découvrir à la fois le bois, le fleuve, c'est vraiment exceptionnel en termes d'activités.

15 Le problème que j'ai avec ça, c'est l'aménagement, c'est l'excès d'aménagement. Donc, en fait, il y a dans ce projet-là la promenade de bois, donc sur la... en haut des grandes dunes, des dunes de la mer, ce que je ne comprends pas, en fait, les gens l'utilisent déjà, c'est déjà un point de vue qui est super accessible et je ne vois pas la nécessité d'installer une structure supplémentaire. En fait, je me dis que les gens, quand ils s'en vont au parc national des Dunes-de-Tadoussac, ils s'attendent à mettre les pieds dans le sable de façon basique, là, donc pourquoi autant d'aménagements?

20 Il y a un stationnement qui est vraiment immense, il y a des structures de jeux que je ne comprends pas non plus parce que dans le fond, les enfants, partout ailleurs, ils ont des structures de jeux. Ici, à Tadoussac, ils ont juste des dunes et c'est amplement suffisant, en fait. Dans le sens où on va sortir un peu, il y a des aménagements qui me paraissent... c'est comme si on essayait de mettre un espèce de cadre urbain normé dans un espace naturel quand ce n'est pas nécessaire et que les gens, ils en profitent déjà de cet espace-là. Il y a déjà des familles qui viennent pique-niquer puis ça se passe très bien même s'il n'y a pas de balançoire à cet endroit-là ou autres, donc c'est des choses qui ne me paraissent pas nécessaires.

30 Le camping qui avait été -- en fait, le projet de camping qui a vraiment été agrandi et qui était justifié par l'installation d'un bloc sanitaire. En fait, quand on installe un bloc sanitaire, disait la madame du ministère, il faut que ce soit justifié par un certain nombre d'espaces de camping puis ça me semble penser les choses à l'envers. C'est-à-dire, de quoi on a besoin, on va installer les blocs selon ce qu'on a besoin, mais pas le contraire, autrement dit.

35 Ça a tellement pris d'ampleur, ce camping-là, que je trouve que c'est un petit peu négatif dans le projet. D'ailleurs, il y a beaucoup de discussions là-dessus depuis deux jours, là, en fait, un peu plus longtemps que ça, là, mais depuis les premières audiences.

Ce qui m'apparaît un peu étrange aussi, c'est le chemin vers la 138 qui va être rénové à grands frais, mais fermé l'hiver. Donc, c'est quelque chose que j'ai de la misère à considérer. Tant qu'à refaire un chemin, en fait, puis le mettre en état de recevoir des motorisés et tout ça puis il y a un gros gros achalandage quand même, mais pourquoi le fermer, à ce moment-là?

5

C'est quand même un accès secondaire qui pourrait être important puis qui pourrait rester propriété du MTQ et juste continuer à être ouvert, utilisé comme route secondaire. Je ne comprends pas, en fait, qu'il redevienne propriété du parc ensuite et qu'il soit fermé en même temps que le parc. C'est une grosse infrastructure, c'est quand même un investissement intéressant, il faudrait que ça serve à l'année.

10

Ensuite, ce qui me dérange un peu, c'est les activités interdites ou pas interdites, acceptées, mais invitées tranquillement à disparaître par la force des choses parce que l'accès en VTT ne sera plus nécessairement possible.

15

Je parle, en fait, de plein de choses, tout ce qui comporte le... tout ce qui constitue le patrimoine immatériel du village en termes d'activités, c'est-à-dire les petits fruits, les champignons, les mouks, la petite chasse, les promenades en VTT, les promenades sur la plage avec un chien. Se faire dire que l'équitation, ce ne sera plus possible parce que les chevaux peuvent... les pattes des chevaux peuvent avoir des plantes toxiques qui pourraient être nuisibles. Mais quand on sait qu'il va y avoir des touristes de partout dans le monde puis qu'on ne vérifiera pas leur chaussure, je pense, je trouve ça bizarre, ça me paraît à modifier, on va dire.

20

Ensuite, bien c'est sûr qu'on en a déjà parlé, les problèmes de circulation, de surachalandage, de ressources humaines. Dans le fond, ce que je trouve très intéressant dans un parc, c'est les activités possibles et le paysage, mais la structure touristique en tant que telle, la structure d'hébergement, elle existe déjà dans le village. Donc, on serait... c'est déjà disponible, c'est déjà offert, donc on n'est pas obligé d'en rajouter, en fait. Puis c'est juste diversifier un peu l'expérience du visiteur, mais sans alourdir le paysage.

25

J'ai fait partie du comité pour l'avenir des Dunes-de-Tadoussac et puis je dois dire que j'ai l'impression un peu d'un retour en arrière comme en 2013 où il y a eu une demande de moratoire par la municipalité à la demande de la population.

30

Puis je voudrais dire qu'on avait travaillé fort, ce comité consultatif là, on a travaillé avec l'OOT, on a travaillé avec la municipalité, on a travaillé avec la SÉPAQ, avec le ministère et on était arrivé à un consensus qu'on n'avait pas eu le temps de finir d'explorer. Mais dans ce consensus-là, il y avait plein de choses que je retrouve maintenant en termes de partage de territoire, de gestion participative, c'était le scénario du parc hybride, il n'y avait pas de... le camping était plus petit, la route n'était pas détournée.

35

40

5 Puis il y avait un principe de gratuité pendant 30 minutes pour les personnes qui voulaient juste regarder et puis s'en aller ensuite, il y avait un utilisateur payeur, dans le sens où les gens qui voulaient rentrer dans le parc, descendre dans la dune, aller vers la Grande-Anse, où eux autres payaient. Donc, ils rentraient dans la partie parc national, mais le territoire était séparé.

10 Ce travail-là, il était super intéressant, il était... on avait travaillé vraiment pour faire une situation gagnant-gagnant. Et puis je ne voudrais pas que le ministre pense qu'on veut repartir de zéro encore, on pourrait repartir de ce scénario-là puis il y aurait déjà beaucoup de réponses auxquelles le ministère et la SÉPAQ à la fois étaient déjà d'accord.

Ça fait que voilà.

LE PRÉSIDENT :

15 Merci. Et je pense avoir lu dans votre mémoire, mais je peux me tromper, que vous avez une carte qui présentait...

M^{me} STÉPHANIE LE GOFF :

20 Oui, absolument.

LE PRÉSIDENT :

25 ... ce projet hybride.

M^{me} STÉPHANIE LE GOFF :

30 Je l'ai amenée puis je vais vous la déposer en sortant.

LE PRÉSIDENT :

La table derrière, oui, j'apprécierais.

M^{me} STÉPHANIE LE GOFF :

35 J'ai vu que Marilyn, cet après-midi ou en fait, il y avait des questions là-dessus, ça fait que j'ai préparé ça grosso modo. On descendait à la caye, la Caye à Edgar, le côté vers la Grande-Anse, c'était la partie SÉPAQ puis la partie vers le village, c'était parc municipal. Donc, gestion municipale où le territoire était municipal, il faut voir comment on peut le gérer peut-être d'une autre façon.

40

5 Mais il y a tellement de créativité possible puis de solutions possibles que je pense qu'il ne faut pas s'arrêter là, pas signer un chèque en blanc sans savoir ce qui va se passer après. Il y a beaucoup de choses qui sont embryonnaires dans les idées de collaboration ou de coopérative d'hébergement, autres choses comme ça, ça fait que c'est des belles idées possibles, mais ça serait un chèque en blanc de s'arrêter à ce projet-là comme ça.

LE PRÉSIDENT :

10 Monsieur Dériger?

M. LOUIS DÉRIGER :

15 Peut-être juste pour ajouter, donc vous parliez qu'il y avait une carte, mais est-ce qu'il y avait d'autres documents, est-ce qu'il y avait des -- je ne sais pas, moi -- des notes de service, des notes internes de discussions, est-ce que vous avez des choses aussi?

M^{me} STÉPHANIE LE GOFF :

20 Il y avait les principes, j'ai amené les principes directeurs pour l'établissement d'un parc national aux Dunes-de-Tadoussac. Donc, on avait six principes directeurs qui avaient été... qui sortaient d'une de nos réunions. En fait, quand l'idée du parc des dunes est née, c'était après une visite des lieux, donc on avait travaillé là-dessus en se disant : « Bon, bien si on veut continuer » puis tous les membres du comité étaient tellement impliqués à l'époque, on s'était dit : « Bien, on va tous continuer parce qu'on est rendu loin dans ce dossier-là », donc il y a une bonne base.

M. LOUIS DÉRIGER :

30 Puis excusez-moi, pourquoi à ce moment-là, est-ce que le ministère, tout le monde était sur la même longueur d'onde, si on peut dire, pourquoi que... qu'est-ce qu'il s'est passé depuis, pourquoi que ça a comme... que ça a changé s'il y avait déjà un plan qui faisait un peu le consensus au sein des besoins de la municipalité, des besoins de la population et des besoins, j'imagine aussi, de la SÉPAQ?

M^{me} STÉPHANIE LE GOFF :

35 Bien, je pense que la question principale, celle de l'acceptabilité sociale, elle a juste été un peu écartée de l'équation à un moment où la municipalité était débordée, devait fournir des réponses rapidement. Ils ont signé une résolution en 2021, en 2022, le ministre a engagé à faire un parc national des dunes, ça fait que je pense qu'il y avait des réponses qui leur étaient demandées très très rapidement et ils n'avaient pas assez de ressources humaines, probablement de budget pour pousser
40 cette option-là plus loin puis je pense qu'ils voulaient que ça se règle rapidement.

5 Et donc, la solution la plus rapide, la plus simple et la plus efficace probablement d'après eux -- je dis ça sans jugement -- c'était de donner carte blanche à la SÉPAQ qui a l'expertise, et caetera. Voilà, je pense qu'ils ont un petit territoire à gérer, mais avec une population potentielle énorme qui ne correspond pas à leurs revenus, donc des fois, j'ai l'impression qu'on est comme une population sous globe, là. Ça serait plus facile si on était Val-Jalbert et puis qu'on n'était plus là.

10 Mais on a déjà deux parcs, une aire protégée puis on nous en propose un autre en nous tassant un petit peu, mais j'ai l'impression qu'il va y avoir un beau centre d'interprétation à un moment donné pour dire : « Avant, regardez, la population, elle allait aux mouks, elle allait à la chasse, elle allait... il y avait une pêche au saumon, il y avait... » voilà, ça va être un beau centre d'interprétation.

15 Mais la population, elle est là puis je trouve que l'expérience du visiteur, l'expérience du parc serait incroyable si ça se faisait en adéquation, une gestion participative et si les gens de la place étaient fiers du parc, étaient fiers de cet endroit-là. C'est complètement différent, je pense, l'expérience.

20 Les gens qui vont dans le sud, mes amis qui vont dans le sud ne m'expliquent jamais les rencontres incroyables qu'ils ont faites avec la population locale, jamais, pas dans les endroits où les structures touristiques ont pris toute la place. Mais par contre, on sait que dans le voyage, dans la découverte d'un territoire, rencontrer, se faire montrer le territoire, se le faire expliquer par des gens qui vivent là, qui sont nés là ou qui l'aiment tout simplement, ça change tout et ça serait un parc incroyable.

25 Je pense qu'il faut... je sais que c'est bizarre à dire à propos d'un parc, mais il faut sortir des sentiers battus. Sur ce coup-là, ça serait une belle vision d'avenir à long terme

30 **LE PRÉSIDENT :**

Parfait. C'est bien, madame Le Goff. Merci beaucoup, bonne soirée.

35 **M^{me} STÉPHANIE LE GOFF :**

Merci.

M. LOUIS DÉRIGER :

40 Donc, j'appellerais maintenant madame Sylvie Mercier, s'il vous plaît.

M^{me} SYLVIE MERCIER

LE PRÉSIDENT :

Bonsoir, madame Mercier.

5 **M^{me} SYLVIE MERCIER :**

Allô, allô.

LE PRÉSIDENT :

10 Nous vous écoutons attentivement.

M^{me} SYLVIE MERCIER :

15 Merci, merci d'être là. Est-ce que vous m'entendez bien?

LE PRÉSIDENT :

20 Très bien.

M^{me} SYLVIE MERCIER :

OK.

25 **(L'INTERVENANTE FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

Début de la phrase, à la page 1 : « Ce mémoire est rédigé dans un esprit de conciliation [...] »

Fin de la phrase, à la page 1 : « [...] prendre soin de ce territoire. »

30 Je ne sais pas si je vais être capable. Mon mémoire est divisé en quatre parties, pourquoi je viens vous parler aujourd'hui... On va faire ça, on peut-tu, on a-tu le droit?

LE PRÉSIDENT :

35 Qu'est-ce que vous voulez faire, partager?

M^{me} SYLVIE MERCIER :

Oui.

40

LE PRÉSIDENT :

5 Il y a beaucoup de solutions. Vous pouvez partager la lecture, c'est normal d'être stressé puis d'avoir besoin d'aide, ce n'est pas rien d'anormal. Vous pouvez aussi juste mettre de côté votre texte, me regarder et jaser avec moi, c'est-à-dire me dire qu'est-ce que vous voulez me dire simplement, même si ça dure deux minutes, dix minutes, c'est une autre possibilité. Je vous laisse décider, c'est vous qui savez ce qui est le mieux pour vous.

10 **M^{me} SYLVIE MERCIER :**

Merci.

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

15 **Début de la phrase, à la page 1 : « Je suis directrice d'une compagnie de danse [...] »**

Fin de la phrase, à la page 9 : « [...] Tadoussac pourrait en être un phare. »

20 Je vous ai présenté au mieux de ce que je pouvais les points positifs et les points, selon moi, à ajuster ou à changer dans un esprit de conciliation et d'inclusion de tout le monde. Je pense que la collaboration avec le ministère de l'Environnement est importante pour nous donner les moyens de protéger notre territoire et j'espère qu'on y arrivera.

LE PRÉSIDENT :

25 Merci.

M^{me} SYLVIE MERCIER:

30 Merci.

LE PRÉSIDENT :

Vous êtes passée au travers, vous pouvez être fière.

35 **M^{me} SYLVIE MERCIER :**

C'est fait.

40 ///

LE PRÉSIDENT :

Merci, madame. Merci, madame Le Goff, pour l'assistance. Monsieur Dériger?

5 **M. LOUIS DÉRIGER :**

Oui. Bien, je vais tenter une question puis je suis content que madame Le Goff soit à côté de vous. Tout à l'heure, on a parlé beaucoup depuis hier, même cet après-midi aussi, de consultation, d'information, comment je dirais atteindre les personnes, comment connaître leurs préoccupations et tout ça puis la formule qu'on voit souvent -- en tout cas, qu'on a pu comprendre, c'est que c'était des
10 séances assez formelles, si je peux dire ça comme ça, où est-ce que les gens étaient invités et donc, ils posaient des questions et tout ça.

Et dans le mémoire de madame Le Goff, c'est pour ça que là, dans le fond, je reviens un peu à vous, il y avait une suggestion à la fin de votre mémoire en disant de peut-être mettre en place des comités, mais il y avait aussi une autre option, c'est des ateliers de travail. Et là, j'en viens à une formule
15 peut-être un peu plus participative, je ne sais pas si le terme est bon, mais où est-ce que c'est plus ciblé, moins de personnes, où les gens ont plus de facilité à pouvoir s'exprimer. Est-ce que ce genre de consultation là, cette formule-là a été utilisée durant les dernières années, est-ce que vous avez
20 participé à ça?

M^{me} SYLVIE MERCIER :

Moi, c'est sûr que j'ai commencé à participer au processus des rencontres comme ça en 2020 à peu près, ça fait qu'il y en a eu un petit peu, mais c'est sûr que c'est ça, ce n'est pas allé chercher tout le monde comme peut le faire une étude ethnographique, par exemple, t'sais, ça fait que oui, ça n'a pas
25 pu aller chercher tout le monde.

M. LOUIS DÉRIGER :

Puis vous, dans votre expérience à vous, quand vous parliez tout à l'heure de votre groupe que vous avez formé pour vos activités, comment vous avez fonctionné pour aller chercher les gens?
30

M^{me} SYLVIE MERCIER :

Comment j'ai fonctionné, bien en fait, vu que c'est lié à mon travail, tout ça, bien je veux dire, j'aurais besoin de... peut-être reformuler?
35

40 ///

M. LOUIS DÉRIGER :

5 Par exemple, est-ce que vous avez fait des demandes dans les journaux, est-ce que vous avez publié des choses en disant : « Je veux former un groupe », comment vous avez été chercher les gens pour participer à votre groupe, de quelle manière vous avez atteint les personnes?

M^{me} SYLVIE MERCIER :

10 Bien, c'est plus avec une approche sensible, dans le sens que c'est ça, t'sais, moi, je ne suis pas anthropologue puis ethnologue, mais j'ai une approche dans mon travail de direction artistique, de direction générale de ma compagnie de danse qui s'inspire du territoire de vraiment avoir une approche sensible pour aller chercher toutes les formes d'intelligence qui existent. Puis d'aller chercher les gens, oui, dans des moments officiels, mais dans des moments non officiels. T'sais, je veux dire, qu'il y a plein de... comme le fait une étude ethnographique. Justement, comme qu'il n'y a pas une seule manière, 15 c'est ça, d'aller chercher l'opinion des gens.

Puis d'être à l'écoute, en fait, t'sais, c'est sûr que ça prend justement énormément d'écoute puis ce n'est pas facile avec des enjeux aussi stressants, aussi prenants d'avoir, je pense, autant d'écoute. Puis surtout quand il y a beaucoup de pression.

20 Comme on peut voir, c'est ça, Tadoussac, c'est ça, c'est tellement un lieu reconnu, privilégié, beau que oui, c'est ça, il y a beaucoup de pression. Ça fait qu'il y a beaucoup de pression sur la municipalité, il y a beaucoup de pression entre les citoyens parce que justement, quand tout va vite puis qu'il faut prendre des décisions rapides, bien au niveau de la communication, ce n'est pas facile. T'sais, ce n'est pas facile d'avoir de la communication non violente puis d'aller chercher justement les informations de tout le monde.

25 Puis d'avoir cette écoute-là intelligente, dans le sens que juste de dire... d'avoir... d'être capable d'aller chercher l'opinion de tous les types de personnalité puis de gens qui s'expriment de différentes manières, mais pas juste.

30 C'est pour ça que moi, je n'ai pas été à l'université, je veux dire, j'ai fait mon métier par la bande, tout ça, ça fait que je veux dire, c'était stressant, t'sais. Ça fait que t'sais, dans le sens que c'est ça, t'sais, c'est ça, c'est juste cette manière-là de cueillir l'information de ce que pourraient être les dunes.

35 Je pense que c'est ça, ce n'est pas suffisant, que c'est ça, ça prend d'autres moyens puis que c'est ça, si ça retombe juste sur s'organiser entre nous, entre la municipalité et les citoyens, bien ça crée beaucoup de pression. Parce que je veux dire, personne n'a le temps ou personne n'a, t'sais, les... ça prend une structure puis des moyens, c'est ça, pour arriver à aller chercher toute l'information, si on 40 veut.

M^{me} STÉPHANIE LE GOFF :

5 La deuxième partie aussi des consultations publiques après 2020, 2021, ça a été plus, à mon sens, des présentations publiques que des consultations publiques. C'est-à-dire qu'on voyait se développer un projet, sans nécessairement avoir l'espace de commenter ou de poser des questions. En tout cas, moi, personnellement, je voyais le problème de... je voyais le projet aller un petit peu dans la direction où on est en ce moment, c'est-à-dire se reconfronter à l'acceptabilité sociale puis les préoccupations de la communauté parce que c'était plus orienté, c'était des consultations orientées.

10 Donc, je n'ai pas de reproches à faire là-dessus, ce n'est pas quelque chose qui m'intéresse, mais c'est peut-être pour ça qu'on a eu moins, dans les dernières années... que les préoccupations communautaires ont moins pris leur place dans le projet.

LE PRÉSIDENT :

15 Madame Mercier, juste une petite question.

M^{me} SYLVIE MERCIER :

20 Oui

LE PRÉSIDENT :

25 Dans votre mémoire, vous utilisez souvent le « vous avez », le « vous » s'adressait à qui, au BAPE, au ministère?

M^{me} SYLVIE MERCIER :

30 C'est drôle parce que cette semaine, quand je révisais, j'étais comme... oui, c'était plus à la SÉPAQ et au ministre, oui.

LE PRÉSIDENT :

35 La SÉPAQ, parfait.

M^{me} SYLVIE MERCIER :

Oui.

40 ///

LE PRÉSIDENT :

C'était juste pour être certain.

5 **M^{me} SYLVIE MERCIER :**

Oui, moi aussi, je l'ai relu aujourd'hui puis j'ai dit : « Euh, je pense que ce n'est pas clair, ce côté-là », mais bon.

10 **LE PRÉSIDENT :**

Parfait. Bien, écoutez, merci beaucoup, merci pour l'effort d'être venue vous présenter vous-même et d'avoir pris cette énergie pour communiquer votre mémoire, votre témoignage, très apprécié.

15 **M^{me} SYLVIE MERCIER :**

Merci à vous.

LE PRÉSIDENT :

20

Merci, madame Le Goff, c'est très apprécié également que vous ayez assisté madame.

25 Nous sommes à la pause, prenons un 15 minutes. Au retour de la pause, s'il y a des gens qui veulent faire un témoignage à la commission, vous pouvez toujours vous inscrire au registre, il sera fermé dès le retour de la pause. Vous disposerez de cinq minutes. Même chose en ligne, il s'agit de téléphoner 1-800-463-4732 le poste 6 ou sur le site Web du bureau.

Donc, nous nous retrouvons dans 15 minutes soit à 20 h 35. Merci, à tout de suite.

30

SUSPENSION DE LA SÉANCE À 20 h 21
REPRISE DE LA SÉANCE À 20 h 34

35 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, rebonsoir. Nous reprenons la séance à l'instant, j'invite les gens à reprendre place, ceux qui sont dans la salle, et nos internautes également. Nous reprenons pour une dernière présentation de mémoire et deux témoignages qui ont été enregistrés avant la fermeture imminente du registre.

40

Nous n'avons pas encore eu ce soir de droit de rectification, donc si jamais il y a un droit de rectification qui se présentait, vous pourrez toujours retourner à la table et signaler votre intention à notre équipe.

5 Donc, on invite, monsieur Dériger?

M. LOUIS DÉRIGER :

Monsieur Ian Bergeron, monsieur Bergeron est en vidéo.

10

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Bergeron, j'imagine que nous allons vous voir dans quelques secondes.

15

M^{me} KARINE FORTIER :

Monsieur Bergeron, vous êtes avec nous?

LE PRÉSIDENT :

20

Il semble que votre micro soit fermé, monsieur Bergeron, est-ce possible?

Nous allons entendre un témoignage pour cinq minutes et nous reviendrons avec monsieur Bergeron après, est-ce que ça convient à Québec?

25

M^{me} KARINE FORTIER :

Oui.

30

LE PRÉSIDENT :

Parfait. Donc, il y a deux personnes qui se sont inscrites pour un témoignage, elles disposeront, ces personnes, de cinq minutes. Monsieur Dériger?

35

M. LOUIS DÉRIGER :

Oui, monsieur Yannick Lapointe, s'il vous plaît.

40

TÉMOIGNAGES
M. YANNICK LAPOINTE

5 **LE PRÉSIDENT :**

Bonsoir, monsieur Lapointe.

10 **M. YANNICK LAPOINTE :**

Bonsoir monsieur André, monsieur Dériger, merci de me recevoir. Donc, moi, j'ai présenté un mémoire que je ne souhaite pas présenter, mais en écoutant les séances hier et ce soir -- malheureusement, je n'ai pas pu être présent cet après-midi -- il y a certains points que je voulais préciser ou que je voulais ajouter, finalement, à ce que j'ai mis dans mon mémoire.

15

Le premier point que je voulais amener et je pense qu'il en a probablement été question aujourd'hui, de ce que je comprends, mais il n'en a pas été question hier, c'est la réserve de ciel étoilé qui, à mon avis, est une belle opportunité et pour laquelle la SÉPAQ a une excellente expertise. L'expérience des aurores vendredi dernier, avec la quantité de gens qui se sont retrouvés aux dunes, je serais vraiment triste qu'on perde cette capacité-là, finalement, de profiter du ciel.

20

Une autre chose que je pensais aujourd'hui qui est une activité que moi, j'aime beaucoup faire et qui se fait très très bien à partir des dunes, c'est les levers de lune à certains moments de l'année, lorsqu'il y a des supers lunes, ça peut être absolument merveilleux comme expérience et je pense qu'il y a une certaine incompatibilité avec, entre autres, les activités de camping et feux de camp, la fumée, la lumière évidemment, le *vanlife*.

25

Donc, je voulais mentionner, finalement, peut-être l'importance pour la SÉPAQ d'utiliser l'expérience, l'expertise qu'ils ont avec les autres parcs pour essayer vraiment de conserver cet espace, ce ciel, finalement, là, exempt de pollution lumineuse ou avec une pollution lumineuse qui est très limitée aux dunes.

30

Ensuite, le deuxième point que je voulais rajouter que je n'ai pas mis dans mon mémoire, c'est la question du parc sans barrière. Je pense que ça fait déjà partie du projet, c'est quelque chose que je trouve extrêmement important. Moi, j'habite le secteur des dunes depuis maintenant sept ans, j'habite à à peu près 400 mètres peut-être à l'ouest de la limite ouest du parc et je vais dans le parc probablement à tous les jours.

35

Et j'étais dans une situation similaire auparavant, j'habitais à Québec et j'ai toujours un appartement à Québec dans le quartier Montmorency, très près des chutes Montmorency. Et le parc

40

5 des chutes Montmorency en 2019 est devenu un parc payant, il ne l'était pas auparavant et j'ai vraiment vu, même si l'accès a été... est demeuré gratuit pour les gens du quartier, donc j'ai encore un appartement là-bas, donc j'ai encore accès gratuitement au parc des chutes Montmorency lorsque je suis là-bas et je pense que ce n'est pas juste ma situation à moi, je pense que ça a été assez généralisé dans le quartier -- parce qu'ils ont fermé tous les accès parce que soudainement, pour pouvoir se rendre sur le territoire dans le parc des chutes Montmorency, il fallait passer par la guérite, montrer une carte, bien j'ai simplement cessé d'y aller. Donc, cette complexité-là, je pense que c'est important d'en tenir compte.

10 Et la gratuité, pour moi, ce n'est pas suffisant pour donner l'accès ou pour conserver l'accès tel qu'il existe en ce moment, donc c'est vraiment d'éviter de créer des barrières. Un exemple de ça, hier, je ne me souviens plus qui disait -- je pense que c'était la municipalité -- disait qu'ils avaient exploré avec la SÉPAQ des possibilités, par exemple, d'avoir des navettes pour amener les gens aux mouks.

15 Je ne suis jamais allé aux mouks, je ne connais pas nécessairement de gens qui y vont, mais dans mon imaginaire à moi, si je faisais partie de ces gens-là, ça ne serait pas la même expérience et ça ne serait pas une expérience que j'aurais nécessairement le goût de perpétuer dans le cadre de ce territoire-là. Probablement que j'irais ailleurs parce que je n'ai plus la liberté de le faire comme je l'ai toujours fait.

20 Donc, vraiment, c'est toutes ces petites limitations-là ou petites barrières-là, ce n'est pas juste la gratuité, c'est beaucoup plus que ça à mon sens. Et comme je dis, l'expérience que j'ai vécue au parc Montmorency qui est aussi la SÉPAQ, donc ils peuvent peut-être utiliser cette expérience-là pour voir comment ils peuvent mieux faire les choses, mais c'est un point que je voulais apporter.

25 Dans mon mémoire, je reviens un petit peu sur mon mémoire, préciser certains points. Moi, ce qui me dérangeait, c'est l'objectif de croissance, donc passer de 70 000 visiteurs à 176 000 quelques visiteurs. Je ne suis pas entièrement contre qu'il y ait une croissance, mais en ce moment, ce que je vois du projet, je trouve qu'il manque énormément d'informations et de plans sur comment va être gérée cette croissance-là pour me rassurer.

30 Moi, je travaille en gestion du changement et le premier élément pour, finalement, en gestion de changement, c'est d'informer les gens, c'est de s'assurer qu'ils ont toute l'information pour pouvoir accepter ce changement-là et en ce moment je ne le vois pas.

35 Il y a énormément de trous, évidemment, je n'ai pas nécessairement lu tous les documents, je l'avoue, mais je trouve qu'il y a énormément de trous. Par exemple, un manque d'informations sur comment la transition va s'effectuer.

40

Donc, en ce moment, ce que j'ai vu, ça tenait sur quelques pages probablement, on parle entre 2026, 2028 et dans ce 2026, 2028-là, c'est à peu près tous les éléments qui vont être construits, mais dans quel ordre, comment ça va se faire, donc ça, c'est quelque chose qui, moi, me dérange.

5 Étant quelqu'un qui habite très très près des dunes, pour moi, je le vois d'un oeil très positif créer l'accès à la 138. Par contre, je me dis, les gens qui vont aller au parc des dunes, particulièrement s'il y a plus de gens qui vont au parc des dunes tel que c'est prévu dans les plans, vont aussi vouloir visiter le village de Tadoussac. Comment on va s'assurer que ces gens-là soit reprennent le chemin et font le tour par la 138 pour ne pas surcharger encore davantage le chemin du Moulin-à-Baude qui est déjà
10 surchargé, donc c'est une question que j'aurais pour le projet.

 Et on a entendu parler de navettes, moi, dans mon monde idéal, ce secteur-là deviendrait circulation locale seulement, ce serait vraiment l'idéal, je comprends que ça ne peut pas
15 nécessairement être le cas, mais il faut rêver.

 J'ai un dernier élément. Je mentionne dans mon mémoire l'impact de la croissance, de cette croissance-là sur les environnements autres. Donc, on voit qu'il y a eu des études sur l'impact sur le territoire même des dunes, maintenant, s'il y a une croissance de gens et même s'il n'y a pas une
20 croissance de gens, il y a probablement des gens qui -- je pense aux gens qui font leur activité comme aller aux mouks, je pense aux gens qui promènent leur chien, je pense aux gens qui font qu'importe l'activité et qui ne pourront plus la faire sur le site des dunes.

 Ces gens-là n'arrêteront pas de faire leurs activités, ils vont aller les faire ailleurs sur le territoire. Et je n'ai pas vu aucune étude, finalement, pour voir quel serait l'impact sur d'autres lieux naturels qui
25 entourent, finalement, dans la région.

 Et je donne quelques exemples pour terminer. Donc, moi, je pense à la dune au nord de l'Anse Élisabeth qui est à l'ouest, finalement, du parc, qui est une magnifique dune, qui est juste à côté de chez moi. Est-ce que les gens qui ne veulent pas, par exemple, payer, mais qui veulent avoir la vue des
30 dunes vont se ramasser là.

 Je pense à la plage entre les dunes et Pointe-Rouge, quel va être l'impact. Je pense à Pointe de l'Islet, je pense à la réserve naturelle du parc Languedoc, entre autres, pour les gens qui veulent promener leur chien, j'ai l'impression qu'il y en a beaucoup qui allaient aux dunes qui risquent de se
35 retrouver dans ce parc-là, quel va être l'impact.

 Et voilà, c'est tout.

40 ///

LE PRÉSIDENT :

Parfait, merci beaucoup. Est-ce que monsieur Dériger, vous avez une question?

5 **M. LOUIS DÉRIGER :**

Moi, ça va, c'est parfait, merci.

LE PRÉSIDENT :

10

On vous remercie, monsieur, on vous souhaite une bonne soirée.

M. YANNICK LAPOINTE :

15

Bonne soirée.

LE PRÉSIDENT :

20

Maintenant, monsieur Bergeron.

M. LOUIS DÉRIGER :

Donc, monsieur Ian Bergeron, je pense qu'il est en ligne en visio, oui. Monsieur Bergeron?

25

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
M. IAN BERGERON**

M. IAN BERGERON :

30

Bonsoir, m'entendez-vous?

LE PRÉSIDENT :

35

Bonsoir. Très bien, monsieur Bergeron, on vous laisse la parole.

M. IAN BERGERON :

40

Parfait, merci beaucoup. Alors, je me présente à nouveau, Ian Bergeron, je suis citoyen de Tadoussac. J'habite à mi-chemin entre les dunes et le village, alors je vous présente ici mon mémoire

dans son intégralité, je vous laisse le plaisir d'en juger la pertinence.

(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

5 **Début de la phrase, à la page 1 : « Après 40 ans de heurts et de contestations [...] »**
Fin de la phrase, à la page 6 : « [...] intervenants ont exprimé lorsque questionnés à ce sujet. »

LE PRÉSIDENT :

10 Merci, monsieur Bergeron. Monsieur Dériger?

M. LOUIS DÉRIGER :

15 Peut-être une question, monsieur Bergeron. Si on voulait mettre en place une fiducie, comment -- en fait, qui la mettrait en place, c'est-à-dire que quand je dis qui, ce n'est pas nécessairement une personne, mais ça serait la MRC, ça serait à quelle échelle est-ce que ça pourrait être créé?

M. IAN BERGERON :

20 En fait, c'est un mouvement collectif. Les personnes qui en font la demande peuvent utiliser les services de l'organisme TIESS, donc territoire intégré -- et j'oublie le nom, donnez-moi une petite seconde -- territoire innovant en économie sociale et solidaire. C'est donc un OBNL qui regroupe toute la documentation et la bureaucratie nécessaire pour faire avancer ce projet-là.

25 Une fois que les personnes qui se sont avancées pour entamer le processus... en fait, on a besoin de constituants. Les constituants, en fait, ça peut être n'importe quel intervenant; les propriétaires des territoires visés, ça peut être des citoyens intéressés, ça peut être des élus ou des fonctionnaires, mais la démarche a... il y a une démarche bien établie pour la mise en place d'une FUS et l'organisme TIESS, donc territoire innovant en économie sociale et solidaire, nous prend un petit peu par la main à ce niveau-là.

30 **M. LOUIS DÉRIGER :**

35 Puis actuellement, il y a des intentions au niveau du secteur de la municipalité ou ailleurs aux alentours, est-ce qu'il y a ce genre de fiducie là, est-ce que c'est discuté, est-ce qu'il y a des personnes qui seraient prêtes à mettre ça en place?

M. IAN BERGERON :

40 Lors de mes discussions, je n'ai pas remarqué, en fait, beaucoup de connaissance sur ce

véhicule financier là. Par contre, lorsque je développais en détail, ce qui en ressort, les différents intervenants étaient relativement enthousiastes, ils étaient quand même sur leurs gardes étant donné le processus déjà en place, mais ça semblait, en fait, vraiment s'aligner avec les objectifs.

5 Ça me fait beaucoup penser, en fait, à l'organisation des ZECs saumon. Dans les années 70, vous êtes certainement familiers avec le décuvement des territoires privés qui ont été remis au public québécois et qui sont dorénavant gérés par des OBNL.

10 Le territoire de monsieur Molson, j'en conviens, appartient au ministère de par son legs et c'est le ministère qui a fait l'acquisition des parcelles de terrain avoisinantes. Donc, on est un peu limité par, si on veut, le règlement du ministère de l'Environnement à savoir qu'est-ce qu'il a le droit de faire avec ses propriétés. Il n'a pas le choix d'installer un régime au niveau de ses propriétés, on en a vu plusieurs lors des premières audiences, on a parlé des réserves de la biosphère, on a parlé de réserves naturelles, mais ça, c'est celles qui rentrent dans le cadre spécifique du ministère.

15 La fiducie d'utilité sociale permettrait littéralement de conserver aux Dunes-de-Tadoussac leur propre propriété et on n'aurait pas besoin de passer par un intermédiaire. Le ministère n'aurait pas besoin de passer par un intermédiaire, de donner à un individu ou à un organisme le territoire, le territoire s'appartiendrait lui-même de par la fiducie.

20

M. LOUIS DÉRIGER :

25 Et là, à ce moment-là, on parle de l'ensemble du territoire ou si c'est une partie? On parle de 6.8 kilomètres carrés, est-ce qu'on parle de l'entièreté ou s'il y a des secteurs qui sont plus... qui seraient comme, disons, exclus de la fiducie?

25

M. IAN BERGERON :

30 Vous voyez, dans mon rêve, si je peux l'exprimer ainsi, mon rêve, en fait, il a été inspiré de ma conjointe qui -- elle n'aimera pas que j'en parle ici, mais quand même -- elle fait un travail colossal dans une OBNL, en fait, dans le secteur, c'est la rivière Sainte-Marguerite, c'est une ZEC saumon. Donc, ils gèrent une ressource extrêmement fragile, elle est directrice générale, donc elle travaille pour le conseil d'administration.

35 Son territoire s'étend sur le long de la rivière de 130 kilomètres. Il y a deux branches à cette rivière-là, c'est un territoire gigantesque puis c'est tenu à bout de bras par sept administrateurs et une dizaine d'employés et ils obtiennent du financement de par le ministère, de par des sources de financement créatives, si je peux dire, du financement collectif et de par des droits de passage, des droits d'accès sur la ZEC.

40

5 Je trouve que c'est un modèle qui s'apparenterait beaucoup, en fait, à ce qui se passe aux dunes. On a eu une portion de territoire qui a été léguée par monsieur Molson pour ensuite que le gouvernement -- en fait, le ministère prenne possession de territoires privés. Ça ressemble beaucoup aux pourvoies ou aux clubs privés d'antan et c'est pour ça que je pense qu'un organisme à but non lucratif géré par -- en fait, une fiducie d'utilité sociale, pardon, gérée soit par les fiduciaires ou par une OBNL qui serait créée par les fiduciaires, par exemple, serait un mode de gestion beaucoup plus à l'échelle et à l'écoute des attentes et des préoccupations citoyennes.

10 On ne se cachera pas que la SÉPAQ, ils ont un cadre. Moi, j'ai dit « franchise », un petit peu plus tôt, je veux dire, c'est un fleuron puis j'en suis fier de la SÉPAQ, ils ont des excellents produits, je ne pense juste pas que c'est approprié ici. C'est comme de venir mettre un McDonald directement où il y a la croix Jésus à Rio de Janero, par exemple.

15 Je veux dire, c'est un symbole pour nous autres puis d'en perdre la gestion puis d'avoir juste une table de concertation une fois par année qui se rencontre puis qui n'est pas décisionnelle au final puis que les fonctionnaires se trouvent délocalisés ou habitants temporaires du secteur, je trouve que ça enlève énormément de... pas le contrôle, mais ça déconnecte les habitants d'avec leur milieu.

20 **M. LOUIS DÉRIGER :**

OK. Merci beaucoup, monsieur.

LE PRÉSIDENT :

25 Merci, monsieur Bergeron. On vous souhaite une bonne soirée, merci pour votre présentation de mémoire.

M. IAN BERGERON :

30 Merci de votre écoute.

LE PRÉSIDENT :

Au revoir.

35 **M. LOUIS DÉRIGER :**

40 Donc, maintenant, monsieur Jordan Officer, il est au téléphone, donc je ne sais pas si la communication peut se faire maintenant. On me dit qu'il va y avoir quelques secondes de délai.

TÉMOIGNAGES
M. JORDAN OFFICER

5

M. JORDAN OFFICER :

Bonjour, est-ce que vous m'entendez?

10

LE PRÉSIDENT :

Très bien, monsieur. Bonsoir. Et vous m'entendez-vous?

15

M. JORDAN OFFICER :

Oui, bonjour, est-ce que vous m'entendez?

20

LE PRÉSIDENT :

Très bien, merci. Et vous?

25

M. JORDAN OFFICER :

Oui, ça va bien, merci.

30

M. JORDAN OFFICER :

D'accord. Bien, je me présente mon nom est Jordan Officer et j'ai une maison sur le chemin du Moulin-à-Baude, le chemin qui relit les dunes au village, donc ma maison est en face de la ferme Hovington. Et j'aimerais partager mon opinion sur juste un aspect précis, donc ça ne va pas être très long et c'est par rapport à la circulation principalement.

35

Et donc, j'ai deux enfants, mes enfants et moi, ma femme, prennent souvent cette route à pied pour aller dans le village, parfois en vélo. Et pour moi, c'est toujours inquiétant de savoir que mes enfants prennent cette route, mais on leur a appris et on fait des rappels par rapport à où marcher, quel bord de la route, quand changer de côté de la rue pour que ce soit plus sécuritaire, quand débarquer du

40

vélo quand on est en vélo à cause des angles morts et des côtes et tournants dangereux sur ce chemin.

5 Donc, j'aimerais partager mon opinion en tant que résident de cette route que la route qui relie les dunes au village ne peut pas, à mon avis, soutenir un plus grand volume de trafic. À mon avis, si on met des *spots* de camping au parc de la SÉPAQ comme on propose, ça ne fonctionnerait pas.

10 L'été, je constate toujours un mélange de différents types de trafic, certaines personnes qui roulent vite, des touristes qui ne sont pas du tout conscients du danger, qui sont très relax, des camions qui prennent régulièrement ce chemin, des personnes en vélo et des résidents, donc ils vont travailler, à l'épicerie. Des personnes qui sont pressées peut-être pour ne pas manquer le prochain traversier qui ne font pas nécessairement attention, les navettes pour les croisières.

15 Puis c'est ça, il y a deux tournants particulièrement dangereux entre les dunes et le village où on ne voit pas du tout s'il y a un piéton juste en avant de nous avant de faire le tournant.

Les piétons du village qui sont résidents savent où changer de côté et comment faire attention, mais les gens de l'extérieur, ça m'inquiète toujours quand je vois des touristes qui se baladent là puis qui ont l'air quand même insouciants de cet aspect-là.

20 Il y a déjà eu des morts relativement récemment sur cette route, un de ces tournants dangereux. Et donc, j'ai l'impression en ce moment que cette route est à sa limite de ce qu'elle peut accueillir en termes de trafic sans qu'il y ait un impact sur la vie des résidents avec juste le volume de trafic et de bruit, mais aussi sans qu'il y ait un autre drame ou en tout cas, c'est quelque chose déjà qui me préoccupe.

25 Et donc, à mon avis, il ne peut pas y avoir des *spots* de camping pour plusieurs autres raisons qui ont été évoquées, mais en ce moment, je veux souligner l'aspect de la circulation qui est quand même un aspect important.

30 Et il y a cet autre chemin qui est proposé, mais c'est trop facile de passer par le chemin principal qui va du village aux dunes plutôt que de faire le gros détour par la 138. C'est sûr que les gens vont prendre la 138 par moment, mais c'est sûr à 100 % qu'ils vont prendre la route principale pour aller au village, que ce soit en arrivant du traversier parce que c'est ce qui est le plus direct ou pour faire des allers-retours.

35 Et là, les solutions proposées d'avoir des panneaux à quelques endroits ou de peut-être essayer de faire en sorte que Google maps dirige les gens par cet autre chemin qui serait aménagé, ce n'est pas assez et il n'y a pas de mesure qui ferait réellement en sorte que les personnes qui viennent au SÉPAQ feraient le gros tour par la 138.

40

5
Donc, même juste en arrivant par le traversier, c'est tellement facile de passer par ce chemin, mais juste pendant le séjour, ils voudront aller à l'épicerie, faire un tour sur le quai, aller chercher des bières, aller à un des casse-croûtes, t'sais Mathilde Express ou... qui ont des stationnements, qui peuvent accueillir des gens, la Gelato.

10
Donc, les gens, ils ne vont pas faire le gros tour pour passer par la 138 et c'est sûr qu'ils vont vouloir venir dans le village, ils vont peut-être prendre une navette s'ils veulent venir passer quelques heures, mais ils ne prendront pas une navette parce qu'ils ont oublié d'acheter des guimauves et puis la voiture est juste là puis le chemin est accessible et libre.

15
Donc, c'est sûr que le trafic sur cette route augmenterait énormément et donc, c'est vraiment surtout ça que je voulais mentionner parce que ça me préoccupe. Et je serais beaucoup moins inquiet si on enlevait l'aspect des *spots* de camping.

20
Si c'était un parc comme il en existe ailleurs avec des sentiers de randonnée, un centre d'interprétation à la Maison des Dunes, l'impact sur le site serait tellement moins grave sur l'environnement, mais aussi sur le trafic.

25
Donc, c'est ça mon opinion puis le point que je voulais souligner.

LE PRÉSIDENT :

Parfait. Merci beaucoup, monsieur Officer, pour votre témoignage. Je vous souhaite bonne soirée.

M. JORDAN OFFICER :

Ça me fait plaisir. Merci, vous aussi.

LE PRÉSIDENT :

30
Merci. Vous me donnez deux secondes, je dois parler à mon commissaire.

35
Il y a quelqu'un qui s'est ajouté à la dernière minute et à mon sens de la participation publique, j'ai toujours... je penche toujours du côté du citoyen. Je vais donc accepter le témoignage, mais être extrêmement sévère sur le cinq minutes. Donc, monsieur Beaufils, vous voulez revenir nous parler?

40

M. PIERRE BEAUFILS

M. PIERRE BEAUFILS :

Merci d'avoir accepté.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Démarrez le chronomètre, madame.

10 **M. PIERRE BEAUFILS :**

Je ne m'attendais pas à créer autant de remous.

LE PRÉSIDENT :

15 Il n'y a pas de remous du tout.

M. PIERRE BEAUFILS :

20 OK, très bien. Bien, en fait, ça ne prendra pas cinq minutes, c'est juste parce qu'on n'a pas le droit d'applaudir, ça fait que je voulais dire bravo à tous les intervenants, tous les gens qui ont déposé des mémoires, c'était vraiment touchant. J'ai envie de nommer des noms, mais je ne le ferai pas parce que je ne veux pas en oublier.

25 Ça a été vraiment un bel exercice puis on peut voir que c'est un sujet qui est très émotif au sein de la communauté. Ça fait que là, c'est mon rôle, le lien avec la commission, c'est que vous avez un rôle à jouer quand même là-dessus, vous assurer que qu'est-ce qui va sortir de cet exercice-là, mais également du projet, ça ne divise pas réellement la communauté, ça rassemble.

30 **LE PRÉSIDENT :**

Vous avez très bien compris le rôle de la commission.

M. PIERRE BEAUFILS :

35 Merci, j'ai déjà été expert à une de vos commissions.

LE PRÉSIDENT :

40 Je vous remercie, monsieur Beaufils.

M. PIERRE BEAUFILS :

Merci.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Donc, s'il n'y a aucun droit de rectification qui s'est ajouté, je vais prononcer les quelques mots de clôture.

10

MOT DE LA FIN

LE PRÉSIDENT :

15

Donc, nous vous rappelons que tous les mémoires, qu'ils aient été présentés ou non, ainsi que tous les commentaires que la commission a reçus vont être rendus publics, si ce n'est déjà fait, dans les heures qui viennent. Vous aurez donc accès à toute cette information sur le site Web du BAPE et dans les centres de consultation qui ont été ouverts. Si vous voulez les adresses des centres de consultation, vous pouvez demander à Mathieu Giroux à l'arrière de la salle ou Alexandre Tanguay, ils vont se faire un plaisir de vous les préciser.

20

Les personnes qui désireraient utiliser leur droit de rectification, qu'elles soient du ministère, des personnes-ressources ou de la SÉPAQ ou des citoyens, vous pouvez le faire jusqu'au 22 mai. Il s'agit simplement de nous en faire part et de respecter cette date-là. Après cette date-là, la commission pourrait refuser ces rectifications.

25

La commission d'enquête n'a pas terminé ses travaux. La commission d'enquête, à partir de maintenant, va analyser plus de 115 mémoires et plus de 70 commentaires qu'elle a reçus, elle va réanalyser les transcriptions et elle va produire une analyse, une synthèse pour faire rapport au ministre.

30

Je vous rappelle que le BAPE n'est pas décisionnel, c'est un organisme consultatif et qu'il reviendra au ministre d'élaborer -- le ministre responsable des parcs d'élaborer la recommandation au conseil des ministres d'aller de l'avant éventuellement avec le parc national des Dunes-de-Tadoussac, si c'est le résultat à l'issue de l'ensemble de la démarche et de la réflexion du ministère.

35

Donc, je dois rappeler une dernière fois que la commission et le bureau d'audience publique aiment beaucoup avoir l'avis des gens qui ont assisté et participé à l'audience, donc si vous voulez prendre quelques minutes pour remplir le formulaire d'évaluation de nos services, ce serait très apprécié, ça nous permet de nous améliorer.

40

5 J'avais mentionné en début de séance que je nommerais toutes les personnes qui collaborent et qui rendent faisable l'exercice auquel nous venons d'assister. Donc, vous allez me permettre de mentionner et de remercier du bureau d'audience publique à Québec madame Andrea Aristizabal, Virginie Begue, Delphine Deguise, Vincent Drolet, Pierre Dufour. Karine Fortier, Marie-Ève Gendron, Rachel Sebareme et Raphael Sioui .

10 Dans la salle, quatre personnes ont été particulièrement importantes en dehors de mon équipe de la commission, mon équipe restreinte que j'ai présentée en début, il s'agit à la sonorisation de messieurs Olivier Savard et Nicolas Boudreau. Merci également à madame Lucie Deschênes avec qui on s'est entendu pour réserver cette salle, ainsi que monsieur Sylvain Lacombe de la Fabrique qui, gentiment, organise la mise en place des chaises et l'organisation de la salle et voit à notre bien-être.

15 Je remercie également les personnes-ressources et l'initiateur du projet pour leur collaboration à cet exercice démocratique.

20 Enfin, et c'est là qui est le plus important, c'est essentiellement des remerciements à vous. Ce fut un privilège, un plaisir de présider cette commission d'enquête avec le commissaire Dériger à vous entendre.

25 Nous, ce qu'on perçoit ici de ces séances, c'est l'amour que vous avez toutes et tous envers les dunes. Que vous ayez manifesté un intérêt pour le parc, contre le parc, avec un parc modifié hybride, ça a peu d'importance, mais on perçoit qu'il y a un objectif commun, c'est de faire du parc, de l'espace des dunes, un espace qui est à votre image, c'est-à-dire accueillant et vraiment bienveillant envers tous et toutes.

30 Donc, vraiment, je vous remercie, je remercie toutes les personnes qui ont déposé un mémoire, toutes les personnes qui ont fait un commentaire, les personnes qui ont suivi nos travaux en ligne et aussi à Tadoussac. Ce fut un plaisir d'animer cette audience publique et je vous invite à prendre connaissance éventuellement du rapport que nous allons remettre au ministre le 16 août et le ministre dispose de 30 jours pour le rendre public.

35 Donc, sur ce, je vous souhaite un bon été et une très bonne fin de soirée. Merci beaucoup à vous toutes et tous.

LEVÉE DE LA SÉANCE À 21 h 19

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE

Je, soussignée, TAMARA PROVOST, sténographe officielle, déclare sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle de l'audience que j'ai entendue via webdiffusion, le tout conformément à la loi.

5

Et j'ai signé



10

Tamara Provost, s.o.

15

20

25

30

35

40